



SOUSCRIPTION MINIMUM

Réduction d'impôt dès 10 125 €

INVESTISSEURS CONCERNÉS

Tout particulier résident fiscal français au sens de l'article 4B du CGI désirant réduire son impôt

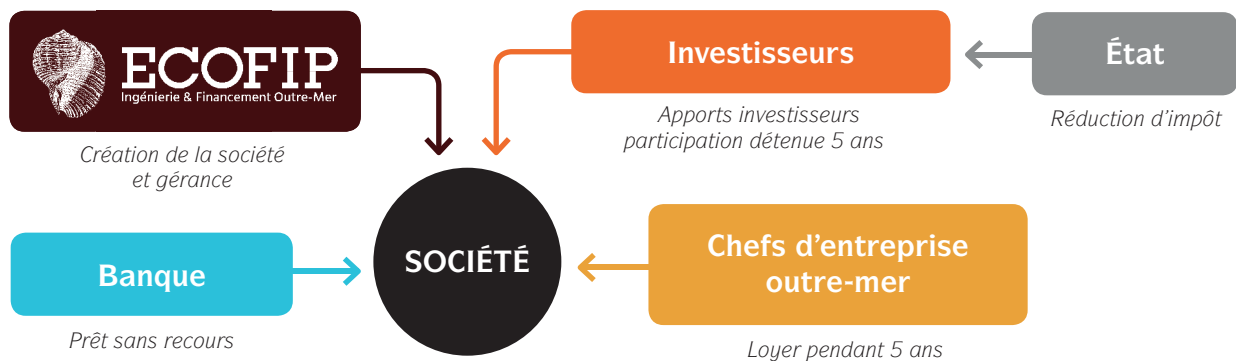
PRINCIPES CLÉS

Permettre aux investisseurs de **réduire ou effacer leur impôt** en «*One shot*» avec un taux de rentabilité attractif.



Permettre aux exploitants ultra-marins locaux de **se développer et d'acquérir un matériel neuf** avec plus de facilité et à moindre coût.

LA GIRARDIN INDUSTRIELLE



TYPES DE BIENS FINANCÉS

PLEIN DROIT :

SNC uniquement : Notamment des biens standards non spécifiques ou avec une demande forte et régulière.

AGREMENT SNC ou SAS

1 bien **spécifique** avec accord de la DGI Locale ou Bercy en fonction du montant du bien.

SOLIDITÉ DU MONTAGE

Une présence géographique dans tous les DOM-COM à travers un réseau de 7 agences ECOFIP.

Points forts :

- Fort maillage territorial : Salariés ECOFIP dédiés au suivi et à la bonne gestion des investissements pour plus de sécurité et de réactivité pendant toute la durée de l'opération.
- Sélection rigoureuse, par nos salariés sur place selon plusieurs des critères suivants : entreprises éligibles, antériorité des exploitants, matériels non spécifique, investissements répondant à une forte nécessité économique ou à une demande locale régulière...
- Back office juridique dédié assurant la gestion et le suivi des sociétés pendant les 5 ans d'exploitation des biens.

GARANTIES ET ASSURANCES

- Une **assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle** auprès de COVEA RISKS, qui assure les investisseurs contre la défaillance dans le montage du dossier par ECOFIP ;

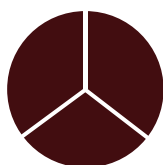


- Une **assurance RC Exploitant Chapeau** - qui protège nos investisseurs de la société contre le défaut d'assurance d'un exploitant en cas d'accident ou de sinistre ;
- Une **assurance Dommages Exploitant Chapeau** - qui couvre la réduction d'impôts de l'investisseur si le bien subit un quelconque dommage matériel avec un locataire non ou mal assuré ;
- **Assurance EXCLUSIVE Chapeau requalification fiscale** - qui couvre la réduction d'impôts de l'investisseur contre les pertes fiscales liés à un acte frauduleux d'un intermédiaire ou d'un locataire ;

- Une **Garantie GPLUS** - optionnelle - pour garantir quoiqu'il arrive 100 % de la réduction d'impôts.

CAS DU «PLEIN DROIT» - NOS «ECOFONDS»

Mutualisation extrême des exploitants par région et secteur – **EXCLUSIF** sur le marché



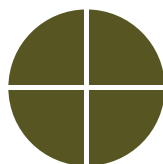
SNC 1
Martinique
3 locataires



SNC 2
Polynésie Française
2 locataires



SNC 3
Réunion
4 locataires



SNC 4
Guadeloupe
4 locataires



SNC 5
Guyane
1 locataire



SNC 6
Nouvelle Calédonie
6 locataires

Un degré de mutualisation inégalé grâce aux Ecofonds (portefeuille de 5 à 6 SNC) : la réduction d'impôt d'un investisseur est protégée par une très forte dilution de son investissement, grâce à une répartition pouvant aller jusqu'à une soixantaine d'entreprises.

RISQUES

RISQUE	ASSURANCE OU GARANTIE COUVRANT LE RISQUE
• Problème de gestion / Problème de montage	✓ Assurance Responsabilité Civile (RC) Professionnelle
• Loyers Impayés	✓ Clause de non-recours
• Défaut Responsabilité Civile Exploitant	✓ Assurance RC Exploitant Chapeau
• Défaut Assurance Dommages Exploitant	✓ Assurance Dommages Exploitant Chapeau
• Agissements délictueux d'un tiers / Fausse Facturation	✓ Assurance EXCLUSIVE chapeau requalification fiscale
• Arrêt d'exploitation	✓ Garantie optionnelle GPLUS

DROITS D'ENTRÉE

- **Cout des parts** : 0,10€/SNC
*le nombre de parts **Frais de**
- **formalités** : 70 à 300 € selon apport de la souscription

VERSEMENTS COMPLÉMENTAIRES

0€ - Opération « One Shot »
Tous les frais liés à la gestion sont provisionnés dès la 1ère année

DURÉE DE DÉTENTION DES PARTS

5 ans

RACHAT DES PARTS

Automatique
pour 0.10€ symbolique à la fin des 5 ans d'exploitation

INFORMATIONS AU SOUSCRIPTEUR

Année N	Souscription dématérialisée puis accusé de réception de fonds
N + 1	Attestation 2042 IOM + Attestations fiscales des sociétés + Liasses fiscales
N + 2 à N + 4	Liasses fiscales de sociétés + convocation aux AG
N + 5	Actes de cession de parts et dissolution de la société

FISCALITÉ ET CALCUL DU PLAFONNEMENT GLOBAL DES NICHES FISCALES

La réduction d'impôts (RI) provenant d'une opération Girardin Industrielle montée en **plein droit** rentre dans le calcul du Plafonnement Global des Niches Fiscales à hauteur de 44%, soit **40 909 €** maximum de RI possible **sans aucune autre niche fiscale l'année de la souscription.**



ECOFIP
Ingénierie & Financement Outre-Mer



1^{er} et 2^e DU PODIUM DEPUIS LA CRÉATION
Catégorie Girardin Industrielle

ECOFIP PARIS

11, rue Dosne 75116 PARIS
Tél. 01 53 04 90 53
partenaires@ecofip.com
www.ecofip.com